

L'ÉCHO



Bulletin d'information de la commune de Florac Trois Rivières

des rivières



BELLE & HEUREUSE ANNÉE 2022



NUMÉRO 4 > JANVIER 2022

ÉDITO

2 du Maire

FLORE THEROND >



Madame, Monsieur,

Ce début d'année est, comme le précédent, rythmé par les facéties du virus qui affecte la vie scolaire aux protocoles aléatoires ou contradictoires, la vie professionnelle au télétravail possible ou impossible, la vie culturelle et sportive... Néanmoins la vie continue tant pour chacun d'entre nous que pour l'équipe municipale.

Notre équipe vous a sollicité par un questionnaire sur les 6 projets structurants de la commune afin de recueillir vos avis sur l'ordre des priorités que vous retenez. Déjà plus de 200 réponses sont parvenues, et je vous en remercie. L'exploitation des réponses fera l'objet d'une communication

et sera suivie d'une réunion publique afin d'échanger sur la mise en œuvre de ces projets.

Une nouvelle réunion sera organisée pour les riverains des rues du Thérond, des Casernes et Notre Dame afin de présenter le projet d'aménagement de la voirie destinée à faire coexister dans les meilleures conditions possibles, piétons, vélos et véhicules.

L'aménagement du Pumptrack dans le labyrinthe du parc Arnal fera appel à des jeunes notamment des collégiens, pour participer activement au suivi du projet animé par l'équipe de maîtrise d'œuvre en liaison



avec Damien ARMAND, conseiller chargé des sports. Dès courant février les réunions vont débuter avec ces jeunes ambassadeurs qui auront la mission de tester le circuit.

Les commissions Travaux et Environnement, composées d'élus et d'habitants, se réunissent depuis plusieurs semaines pour travailler au futur plan de circulation du centre ville et des liaisons entre quartiers et hameaux. La complexité de ce travail nécessite d'être accompagné par un(e) chargé(e) des mobilités qui bientôt rejoindra l'équipe. Les travaux seront menés par tranche géographique et feront l'objet à chaque étape de réunions d'information avec en particulier, les riverains concernés.

Vous trouverez l'avancée de ces projets et plus généralement de la vie municipale, dans le "Torrent d'Infos" qui permet régulièrement, en plus du site officiel de la commune, d'informer le plus grand nombre d'habitants de l'action des élus et des services municipaux.

Sommaire

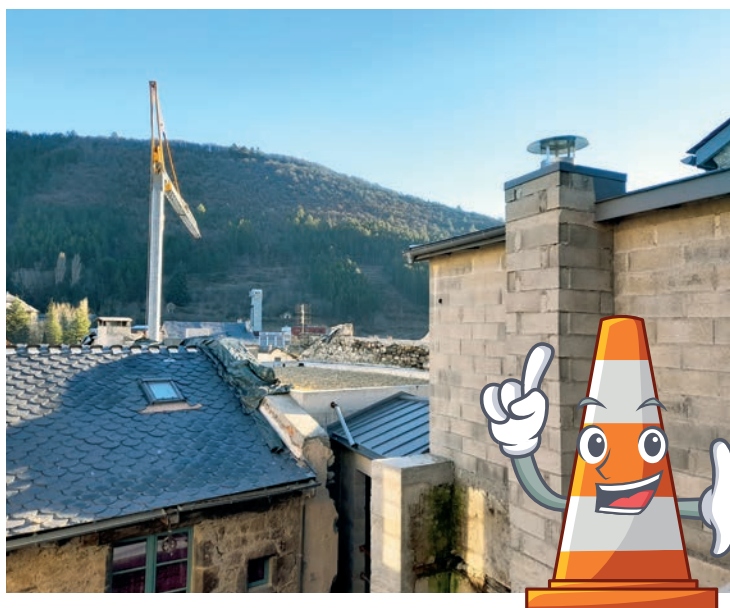
- 4 TRAVAUX, URBANISME, RÉSEAUX, SÉCURITÉ
- 5 ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, HAMEAUX
- 6 AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, LOGEMENT
- 7 COMMUNICATION
- 8 FINANCES, RESSOURCES HUMAINES
- 9 ÉCONOMIE, TOURISME
- 10-11 AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE
- 12 SPORTS, ASSOCIATIONS

3



Bulletin édité par la commune de Florac Trois Rivières
2, place Louis Dides - 48400 Florac - Tél. : 04 66 45 00 53 - Mail : commissions@floractroisrivières.fr
Directrice de la publication : Flore THEROND
Comité de rédaction et de relecture : Serge VEDRINES - Martine BOURGADE - Michel CAPONI
Véronique DESSAINT - Gisèle ROSSETI - Damien ARMAND - Claudie MARTIN - Christian RAMEAU
Guillaume MARTIN - Damien ROUME - Jessica AUGUSTE - Romain DURAND - Sindy BECAMEL
Régine VINCENT - Annick RIVES - Elodie BARRIOL - Colette ROUVIERE
Conception et impression : 1 650 exemplaires - Imprimerie des 4 : 04 66 32 10 48

POINT DE SITUATION DES PROJETS "TRAVAUX"



2022 sera l'année de démarrage de grands travaux d'aménagements avec le lancement, courant janvier, de la consultation des entreprises afin de réaliser les **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAISON DU TOURISME** et du Parc national des Cévennes dont le commencement est prévu avant l'été.

Ensuite, une autre consultation sera lancée en lien avec la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes afin de réaliser les **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU THÉROND ET LA REPRISE DES RÉSEAUX D'EAU, D'ASSAINISSEMENT ET DU PLUVIAL**. Ces travaux seront programmés à l'automne 2022, afin de ne pas perturber la saison estivale de la cité.

La réhabilitation des îlots insalubres se poursuit, **LES TRAVAUX DE L'ÎLOT DIDES DEVRAIENT ÊTRE TERMINÉS COURANT JUIN**. Neufs logements, gérés par Lozère Habitations, seront bientôt disponibles à la location. De plus, deux espaces commerciaux, dont la sélection des porteurs de projets est en cours par l'équipe municipale, seront également disponibles prochainement. Pour compléter cette vaste opération de réhabilitation de logements insalubres, le cabinet d'architecte Bonnet & Teissier a été recruté pour réaliser le projet de l'îlot Puel. Les études préparatoires auront lieu durant toute l'année 2022.

Pour finir, **LES TOILETTES PUBLIQUES DE LA RUE THÉOPHILE ROUSSEL ONT FAIT PEAU NEUVE**, avec l'installation de deux WC automatiques ainsi que de deux urinoirs. Il reste encore quelques petites finitions à réaliser afin de pouvoir vous mettre à disposition ce nouvel équipement.



LA VOIE VERTE DES CÉVENNES

LA CÉVENOLE

Les travaux de la tranche 1 de la Voie Verte des Cévennes touchent à leur fin, la livraison de cette tranche de travaux étant prévue pour février 2022. Les travaux, pour un montant de 3,5 millions d'Euros, ont été réalisés sur cet itinéraire qui sera consacré à la randonnée pédestre, aux vélos et aux équins entre Florac et Sainte-Cécile-d'Andorge, soit sur 49 km sur le tracé de l'ancien Chemin de Fer Départemental (CFD).

Cette tranche de travaux a permis entre autres d'aménager en voie verte la section Florac/Saint-Julien-d'Arpaon pour laquelle d'importants travaux de confortement ont été nécessaires entre La Salle-Prunet et Florac. Reste encore la construction de la chaussée ainsi que la réalisation des supports de la passerelle du Pont Manqué, qui sera déployée en janvier 2022.

Les études sont en cours pour les tranches suivantes de travaux qui permettront le rétablissement de la continuité de l'itinéraire entre Le Blocart et le col de Jalcreste et entre Saint-Privat-de-Vallongue et Le Collet-de-Dèze.

Dès ce printemps, les sections Florac/Cassagnas, Jalcreste/Saint-Privat-de-Vallongue et Le Collet-de-Dèze/Sainte-Cécile-d'Andorges seront utilisables en voie verte.



MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION CIRCULATION



LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLORAC TROIS RIVIÈRES A DÉCIDÉ DE PASSER COMME ACTION PRIORITAIRE LA CIRCULATION DANS FLORAC

Les habitants inscrits dans les commissions environnement et travaux ont été sollicités pour nous aider dans cette démarche. Afin d'être efficaces, nous avons innové et décidé de fusionner les deux commissions pour mettre en commun toutes les idées, les échanger et retenir des projets communs qui feront l'objet d'une planification à court, moyen et long terme.

Il faut souligner cependant que des impératifs, comme le passage de l'eau et de l'assainissement, le financement et les subventions, pourront avoir un impact temporel dans la planification de ces projets.

Lors de nos réflexions, nous prendrons en compte la circulation dans son ensemble incluant piétons, cyclistes, véhicules, personnes à mobilité réduite, poussettes, mal voyants etc...

- La vitesse (Zone 30, Zone de rencontre),
- Les sens de circulation, les panneaux ou indications à mettre en place,
- Les livraisons des commerces et restaurants,
- Le dépose minute.

*Pour le bien-être de tous
et le bien-vivre ensemble,
désencombrons la voie publique
de nos encombrants !*



5

La compétence d'enlèvement des ordures ménagères et des emballages relève du SICTOM des Bassins du Haut Tarn. Celui-ci assure des tournées hebdomadaires pour vider les containers et délègue au SDEE l'enlèvement des containers de tri (papier, verre).

Concernant les encombrants et les cartons, ceux-ci doivent être amenés directement par les particuliers et entreprises à la déchetterie de Saint-Julien-du-Gourg. **Malgré ce service de qualité et de proximité, nous constatons régulièrement que des encombrants sont déposés aux abords des lieux de collecte, près des containers, dans la ville.**

La gestion de ces encombrants constitue une charge de travail supplémentaire, chaque semaine, pour les services techniques municipaux, qui se voient donc contraints de les débarrasser et de les décharger à la déchetterie. Cela constitue, de fait, un temps de travail dédié à cette tâche, alors qu'il pourrait être consacré à d'autres missions sur la commune.

Aussi, la municipalité en appelle au sens citoyen de chacun, pour assurer le dépôt de ses encombrants à la déchetterie, prévue à cet effet. Si toutefois vous justifiez d'un manque d'autonomie pour décharger vos encombrants par vos propres moyens, vous pouvez contacter la mairie de Florac Trois Rivières. Cette aide doit être exceptionnelle, vous le comprendrez.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SICTOM
ET LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE :**
<http://sictom-bht.fr/dechetteries/trouver-une-dechetterie/>
ou par téléphone au 04 66 45 03 51

6



CADEAU DE FIN D'ANNÉE

POUS LES AÎNÉS

Pour ces fêtes de fin d'année, le CCAS de la municipalité, en collaboration avec l'association des commerçants de Florac Trois Rivières "C'est ouvert", a choisi d'offrir

UN BON D'ACHAT À TOUTES LES PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET PLUS OU UNE SORTIE AU RESTAURANT

Ce bon de 20 Euros sera utilisable dans tous les commerces de notre ville jusqu'au 31 mars 2022.



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale de notre ville a décidé d'augmenter son soutien aux jeunes de 16 à 25 ans, domiciliés à Florac depuis plus de 2 ans, pour l'obtention de leur permis de conduire.

CETTE AIDE PASSE DE 200 EUROS À 400 EUROS

et sera versée directement aux familles en contrepartie d'une action de service public ou associatif, réalisée par le bénéficiaire, apprenti conducteur.



L'HÔPITAL DE FLORAC LABELLISÉ "HÔPITAL DE PROXIMITÉ"

L'ARS (Agence Régionale de Santé) Occitanie a labellisé 26 hôpitaux de la Région en hôpitaux de proximité, dont l'hôpital local de Florac. Ce label vise à fédérer les acteurs de santé des territoires autour de projets communs, décloisonnés, au plus près des besoins de la population. Ces premiers hôpitaux de proximité ont vocation à devenir de véritables "laboratoires en matière de coopération territoriale". Un véritable trait d'union entre l'ensemble des acteurs libéraux, hospitaliers et médicosociaux pour améliorer le parcours de soin des patients.

En lien étroit avec les acteurs de leur territoire et en prenant en compte les projets des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), ces hôpitaux de proximité vont :

- **APPORTER UN APPUI AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX ET AUX AUTRES ACTEURS IMPLIQUÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SOINS DE LA POPULATION**
- **FAVORISER LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ET LEUR MAINTIEN DANS LEUR LIEU DE VIE, EN RELATION AVEC LES MÉDECINS TRAITANTS**
- **PARTICIPER À LA PRÉVENTION ET À LA MISE EN PLACE D'ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ SUR LEUR TERRITOIRE**
- **CONTRIBUER, EN FONCTION DE L'OFFRE EXISTANTE, À LA PERMANENCE DES SOINS ET À LA CONTINUITÉ DES PRISES EN CHARGE.**

De plus, un projet de réhabilitation de l'hôpital de Florac, initié depuis de nombreuses années, connaît un coup d'accélérateur : un assistant en maîtrise d'ouvrage a été désigné et un concours d'architecte pour procéder au choix du Maître d'Œuvre a été lancé. Les candidats avaient jusqu'au 12 janvier 2022 pour déposer leur offre.

Le calendrier prévisionnel se décline comme suit : l'ensemble des projets reçus seront étudiés et 3 candidats seront sélectionnés. Ils auront pour mission de présenter un projet sur esquisse. Le jury final désignera le lauréat en mai 2022. Ainsi, le permis de construire pourrait être déposé d'ici la fin de l'année 2022.

La municipalité, en liaison étroite avec la direction de l'établissement, communiquera largement sur l'avancée du projet. Cette labellisation et la concrétisation prochaine de sa réhabilitation sont des gages de pérennité pour notre établissement local de santé, premier employeur de la commune.

www.floractroisrivieres.fr

NOUVEAU SITE INTERNET

Le 14 décembre, la municipalité invitait toute la population à l'inauguration du site internet communal.

Ce projet, impulsé par Roland PLANTIN, ancien adjoint à la communication et à la culture, a été poursuivi par Christian RAMEAU, nouvel adjoint, et surtout par Régine VINCENT, agent en charge de la communication, qui a largement participé à sa conception et à sa rédaction.

**CE TRAVAIL DE LONGUE HALEINE, POUR LEQUEL
LA COMMUNE A INVESTI PLUS DE 13 000 EUROS
EST AVANT TOUT UN OUTIL AU SERVICE DE LA POPULATION
POUR RÉPONDRE À SES BESOINS :**

- **Réaliser plus facilement certaines démarches administratives.**
- **Trouver plus facilement des informations pratiques** (menu du restaurant scolaire, logements vacants, réservation de salle communale...).
- **S'informer sur la vie publique et suivre les projets en cours**, avec la possibilité de s'inscrire à une newsletter.
- **Participer à la vie de la collectivité** en s'inscrivant à une ou des commissions municipales, en proposant la communication d'actualités ou d'événements sur la commune.

N'hésitez pas à donner votre avis sur cet outil numérique via le formulaire "enquête de satisfaction sur le site internet" dans la rubrique "Mairie / Enquêtes et sondages".

ÊTRE INFORMÉ ET PARTICIPER À LA VIE PUBLIQUE SUR FLORAC

La municipalité a renforcé petit à petit ses moyens de communication afin d'apporter le plus d'informations possibles sur la vie publique de la commune. Ainsi, chaque citoyen peut découvrir à travers les lignes de ce journal municipal, les actions déjà engagées ou réalisées par la Mairie.

Mais d'autres supports assurent aussi cette nécessité d'informer comme les **articles dans la presse locale** ou la diffusion d'une **lettre d'infos chez vos commerçants : le "Torrent d'infos"**. Le **site internet** avec notamment la possibilité de s'inscrire à une newsletter vient maintenant compléter cette offre sur le plan numérique, offre jusqu'ici limitée au compte Facebook de la commune.

La volonté des élus municipaux est aussi de mieux connaître l'avis de ses administrés et de les associer aux décisions qu'implique la vie municipale.

Ainsi vous serez invités régulièrement à donner votre avis, comme récemment à travers la consultation pour la priorisation de 6 projets en gestation. N'hésitez pas à consulter la rubrique "Enquêtes et sondages" dans la catégorie "Mairie" du site municipal pour en découvrir d'autres.

Enfin, l'inscription pour participer aux commissions municipales est toujours d'actualité via, là aussi, le site (www.floractroisrivieres.fr) ou directement en s'adressant au secrétariat de la Mairie. Les volontaires peuvent ainsi être au plus près de la vie municipale et être acteurs dans sa construction par leur participation citoyenne.



2021, UNE ANNÉE RICHE EN MOUVEMENTS DES PERSONNELS...



DES ARRIVÉES...

Juin 2021
Régine VINCENT
Chargée
de communication
et de suivi de projets



Août 2021
Marion PERIGNON
Tutrice du
Campus Connecté

Novembre 2021
Jessica AUGUSTE
Secrétaire générale
au service administratif



Septembre 2021
Flora AUBERT
Chargée de mission
"Petites villes
de demain"

Novembre 2021
Stéphane JOURDAN
En apprentissage dans
le service administratif

ET DES DÉPARTS...

Marie ARNAL et Gilles BELOT
ont fait valoir leurs droits à la retraite
en octobre et décembre 2021,
après de belles carrières passées
au service des habitants
de notre commune.



Audrey TRANCARD
a également quitté
la collectivité pour entamer
une reconversion
professionnelle.
Nous leur souhaitons
à tous les trois une
bonne "nouvelle vie".

EN 2022, L'ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX ÉVOLUE...

Les services techniques
seront dotés d'une secrétaire,
Annick RIVES, chargée d'assister
le chef de service,
Hugues VAYSSIERE,
dans la gestion et dans
la planification des interventions
et des travaux.



Les écoles auront une référente, **Sylvia DESSAILLEN**,
qui facilitera le lien entre le service des écoles et
la mairie, et participera à l'optimisation de l'organisation
quotidienne des missions.

Le policier municipal, **Alexandre CERIANI**,
va suivre une formation d'application
de 6 mois dans le métier de la Police
municipale, un binôme va être recruté
pour assurer la continuité de ce service.



L'accueil physique et téléphonique
sera assuré, en mairie,
par **Romain DURAND**,
déjà expérimenté sur ces missions
(Etat civil CNI/Passeports
et urbanisme)

**CES ÉVOLUTIONS, AUXQUELLES CONTRIBUENT
TOUS NOS AGENTS, TÉMOIGNENT DES VALEURS
ET OBJECTIFS QUE NOUS AVONS À CŒUR DE POURSUIVRE :
LA QUALITÉ DE LA RELATION À L'USAGER
ET DU SERVICE PUBLIC RENDU PAR LA COLLECTIVITÉ**



C'EST MAINTENANT ET JUSQU'AU 19 FÉVRIER !

Si vous ne l'avez pas encore fait, répondez sans tarder au questionnaire du recensement via le site le-recensement-et-moi.fr à l'aide des identifiants déposés par votre agent recenseur.

Si vous ne disposez pas d'internet, le secrétariat de Mairie peut vous assister dans cette formalité. Des formulaires papier sont également à disposition. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Annick RIVES, coordonnateur communal suppléant, au 04 66 45 30 68.

Une réponse au plus tôt sera le mieux ! Le travail des agents recenseurs en sera ainsi facilité. Nous comptons sur vous !

EXPLICATIONS...

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain. Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite...) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'EST SÛR : VOS DONNÉES SONT PROTÉGÉES

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.



POUR EN SAVOIR PLUS :
le-recensement-et-moi.fr
ou auprès de la mairie de Florac Trois Rivières

*Les faits marquants
du premier
semestre 2022*

*Le recensement de la population
du 20 janvier au 19 février*

*Elections présidentielles
les 10 et 24 avril*

*Elections législatives
les 12 et 19 juin*

ÉCONOMIE | TOURISME



9

LE PROJET "PETITES VILLES DE DEMAIN" A ÉTÉ INITIÉ PAR L'ÉTAT AFIN D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS DE PETITES COMMUNES, AINSI QUE LEUR HABITAT, LEUR PATRIMOINE ET LEURS COMMERCE ET SERVICES.

Porté par la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes, Florac s'inscrit dans cette dynamique ainsi qu'Isphagnac, Sainte-Enimie et Meyrueis. Flora AUBERT, missionnée par la collectivité communautaire sur une durée de 5 ans, nous accompagne sur ce projet.

Les thématiques que nous avons choisies sont les commerces, le tourisme, l'habitat, la mobilité et l'économie d'énergie.

Afin d'optimiser nos besoins au niveau des commerces, un "manager de commerce", Thomas RIVÉ, a été embauché par les quatre communes et partagera son temps entre elles, dont 40% pour Florac. Sa mission sera de travailler sur le dynamisme commercial, d'établir un lien avec les commerçants ainsi qu'avec les associations.

RESTAURATION

SUR FLORAC

Florac ne peut offrir les mêmes services qu'une grande ville. Beaucoup regrettent la fermeture des restaurants l'hiver.

Pourtant certains sont ouverts toute l'année avec des horaires disponibles sur notre site internet (rubrique "Découvrir/Où manger?") ou auprès de l'office du tourisme.

ALORS N'HÉSITEZ PLUS À SORTIR ET PROFITEZ DES TABLES FLORACOISES :

Le Pont Neuf, Les Volets Rouges,
La Salamandre, Le Globe, Le Beluno,
Le Galet, Chez Maria,
Les Tables de la Fontaine,
sans oublier les food-trucks
d'Agnès Brun la semaine
et les sushis de Laure
une fois par semaine.



LOI EGALIM AU RESTAURANT SCOLAIRE

OBJECTIF ATTEINT !

10

Depuis un an, la municipalité a eu à cœur d'investir le champ de l'alimentation à travers la restauration scolaire et d'y apporter des changements conséquents :

- **La mise en place d'une tarification sociale en septembre 2020.**
- **La réorientation de l'approvisionnement de la cantine scolaire vers des produits plus qualitatifs au printemps 2021, avec une formation des cuisiniers portant sur la conception et l'élaboration des menus.**

Coût : 19 000 Euros, financés à 100% suite à dépôt d'un Appel à Projet "Développer une alimentation saine, durable et locale dans les cantines scolaires".

En novembre 2021, un nouveau projet se met en place. Il porte principalement sur deux points : la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation aux goûts. Ce dernier point nécessite une attention particulière au climat de la cantine lors de la prise des repas et à la formation du personnel au réfectoire. Cette action, confiée au CPIE-REEL48 a pu être financée en grande partie par la réponse à un Appel à Projet : "Développer et pérenniser une alimentation saine, locale, durable et accessible à tous en restauration collective".

ACTUELLEMENT NOTRE CANTINE RESPECTE TOUTES LES EXIGENCES DE LA LOI EGALIM

- Au moins 50 % de produits qualitatifs, dont 20 % de bio : **50 % en bio ou label qualitatif (IGP, AOP...) à Florac.**
- Informer les parents d'élèves sur le bilan qualitatif et nutritif des menus proposés : **tous les documents seront accessibles via le site internet de la commune.**
- Proposer un repas sans viande par semaine pour proposer des viandes de qualité les autres jours : **un repas sans viande est proposé chaque semaine, la viande bovine est issue directement d'élevages lozériens en agriculture biologique.**
- Supprimer l'usage de plastique à usage unique : **usage uniquement de vaisselle permanente.**
- Lutter contre le gaspillage alimentaire : **projet actuel poursuivi jusqu'en juin 2022.**



RÉNOVATION DES ÉCOLES PUBLIQUES LA RÉFLEXION EST LANCÉE

Après avoir financé la rénovation totale des équipements informatiques des écoles publiques pour un budget de plus de 40 000 Euros, subventionné à 57 %, la municipalité a souhaité lancer une réflexion globale sur la rénovation des bâtiments et des extérieurs des écoles publiques.

Ainsi, dès juin 2020, le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) a été saisi pour réaliser une étude afin de nourrir cette réflexion. Présentée dernièrement au conseil municipal et en commission des affaires scolaires, cette étude apporte des propositions intéressantes, notamment sur l'intérêt de modifier les accès des écoles, de rationaliser les déplacements internes, et bien sûr de rénover thermiquement et énergétiquement ces bâtiments qui, pour certains, ont plus de 50 ans. Chaque citoyen peut consulter ce travail sur le site de la commune (rubrique Mairie/Projets).

Le temps maintenant est à la détermination de la priorité de certains projets municipaux afin de rapidement aller à la recherche de financements pour rentrer dans la phase opérationnelle.



campus connecté

PREMIER BILAN APRÈS 4 MOIS D'EXISTENCE

La communication commence à porter ses fruits (le bouche à oreille aussi !) : **le Campus Connecté accueille désormais 5 étudiants.**

Que ce soit pour la volonté d'être accompagné et guidé dans l'organisation et la méthode de travail, l'envie d'étudier dans un cadre propice hors de chez soi, ou encore le besoin d'accéder à des ressources documentaires et du matériel informatique performant, les raisons qui ont poussé ces étudiants à rejoindre le Campus sont nombreuses.

Depuis septembre, de multiples actions sont menées conjointement avec le Campus Connecté de Mende, pour faire connaître le dispositif à l'échelle de la Lozère, et ainsi rendre accessibles les études au plus grand nombre.

Le Campus Lozère Connecté (CLOc) compte ainsi 13 étudiants, d'âges, de profils et de parcours très variés ! Néo-bacheliers, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi... Pour cette première rentrée, les étudiants inscrits ont entre 19 et 51 ans. Et les formations qu'ils suivent balayent également un large spectre : BTS SIO, 2^{ème} année de Sciences politiques, Master Études Culturelles, Licence Anthropologie, Ethnologie, Titre professionnel Responsable pédagogique, Titre professionnel Secrétaire médicale, CAP Petite enfance, Préparation de concours, DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires), Formation certifiante en anglais, Bachelor RH.

Le point commun de toutes ces formations ? Elles sont accessibles à distance ! C'est le critère essentiel pour pouvoir s'inscrire au Campus Connecté.



11



Le début d'année 2022 s'annonce déjà chargé, avec notamment les objectifs suivants :

- **Des interventions dans les lycées** programmées dès le mois de janvier, pour aller présenter le dispositif aux élèves de terminale et aux étudiants de BTS qui souhaiteraient poursuivre leurs études. L'idée étant de les informer de l'existence des Campus et ainsi élargir leur champ de possibilités en termes de projets de formation.
- **Une participation au salon de l'enseignement supérieur** au Parc des Expositions de Montpellier, qui a eu lieu du 13 au 15 janvier, en collaboration avec tous les autres Campus Connectés de l'académie.
- **Communiquer encore et encore sur Parcoursup** : le calendrier, les échéances clés, les sites d'information... Il est important pour tous les futurs bacheliers de se documenter un maximum dès maintenant, tant sur le fonctionnement de la procédure que sur l'éventail de formations existantes, et notamment celles disponibles à distance.

Pour rappel, le site d'information Parcoursup 2022 a ouvert le 21 décembre. Et du 20 janvier jusqu'au 29 mars, les futurs étudiants doivent créer leur dossier candidat, formuler leurs vœux et exprimer leur motivation.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Marion Pérignon (tutrice) - 06 75 84 11 40
campus-connecte@floractroisrivieres48.fr
<https://www.facebook.com/CampusConnecteFlorac48>



CONSTRUCTION D'UN PUMPTRACK



CE PROJET, PORTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE FLORAC TROIS RIVIÈRES, SERA EFFECTIF D'ICI L'ÉTÉ 2022. UN PUMPTRACK EST UN PARCOURS EN BOUCLE FERMÉE, CONSTITUÉ DE PLUSIEURS BOSSES CONSÉCUTIVES ET DE VIRAGES RELEVÉS, ET PEUT ÊTRE UTILISÉ AVEC DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, DONT LES TROTTINETTES, LES VTT OU LES BMX.

Suite à la commission d'appels d'offres qui s'est réunie le 14 octobre dernier, a été retenue l'offre conjointe des entreprises AB Travaux Services, la société DSR spécialisée en Pumptrack, Ex&Terra (entreprise d'architecture paysagère) et l'entreprise Hermabes-sière de spécialité paysagiste, pour la conception, réalisation et intégration paysagère d'un pumptrack sur le site du Parc Paul Arnal.

Cet espace de jeux sera implanté à l'entrée du Parc Paul Arnal à proximité du parking François Mitterrand en lieu et place d'un labyrinthe composé de haies de buis (parcelle B3090). Ce projet a été conçu avec l'aide de l'étude réalisée par le Parc National des Cévennes et d'une élève stagiaire en école d'architecture et paysagère, afin d'assurer une véritable intégration paysagère de cet équipement dans le parc. Le tracé des pistes doit tenir compte des éléments actuels en préservant le sentier de la paix mais également en respectant les arbres et les œuvres d'art qui le composent.

Des réunions de concertation avec les prestataires retenus et la mairie de Florac Trois Rivières vont être planifiées début janvier 2022, pour la phase de démarrage des travaux et la conception du tracé du pumptrack. La municipalité souhaite que les futurs usagers y soient associés, notamment le public adolescent de la commune (vous pouvez contacter la mairie si vous souhaitez y participer).



UNE PISTE VERTE

POUR LES ENFANTS, ACCESSIBLE AUX DRAISIENNES, MAIS ÉGALEMENT AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE QUI LE SOUHAITERONT

Cette piste fera une largeur de 1,50 m circulaire, avec des dévers maximum de 2% et des pentes entre les bosses de 5%. Cette conception "douce" permettra aux plus jeunes de s'initier aux pistes de pumptrack.

UNE PISTE BLEUE

POUR NIVEAU AMATEUR

Cette piste sera principalement destinée au grand public qui souhaite se faire plaisir en sécurité, avec des dévers, pentes et enchaînements maîtrisés et raisonnables, une piste adaptée à un niveau débutant. Il s'agira ici de la piste pour apprendre et se faire plaisir.

UNE PISTE ROUGE

POUR LES UTILISATEURS PLUS EXPÉRIMENTÉS

Cette piste de pumptrack sera orientée vers les pratiquants un peu plus aguerris qui souhaitent se faire plaisir sur des enchaînements plus techniques avec des dévers plus prononcés et une possibilité de maintenir un rythme plus élevé sur la piste.